Date d'approbation : 19/10/2023 Date d'affichage : 19/10/2023

SYNDICAT de communes Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble

La Mairie - 1, le Bourg 23190 SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE Tél. 05 55 67 62 47 - mail : sibesse@orange.fr

Procès-verbal

Comité syndical du 26 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin, à 14 heures 30, le comité syndical BELLEGARDE ET SAINT-SILVAIN ENSEMBLE, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BUJADOUX, Président.

Date de convocation : 22 juin 2023

<u>Présents</u>: Alain BUJADOUX, Jean-Pierre BONNAUD, Michèle ALOUCHY, Jean-Jacques BIGOURET

Absents:

Secrétaire de séance : Michèle ALOUCHY

N°	N° de	Obje t	Vote		
d'ordre	délibération		Р	С	Abs
1		Approbation du procès-verbal	04	00	00

Aucune observation

Procès-verbal adopté à l'unanimité.

N°	N° de	OL:		Vote		
d'ordre	délibération	Objet			Abs	
2	13/2023	Subvention conseil Régional pour investissement mobilier et informatique	04	00	00	

Monsieur le Président indique que, dans le cadre de l'appui aux projets des territoires ruraux, le Conseil Régional peut subventionner l'investissement pour l'achat du mobilier et de l'informatique du Centre de Santé Bellegarde et Saint Silvain Ensemble.

Il propose de solliciter une subvention de 10 000 € et rappelle que les investissements s'élèvent à :

Mobilier : 19 924.82 € HT
Informatique : 12 245.00 € HT

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Régional, pour un montant de 10 000.00 €.
- APPROUVE le plan de financement suivant :

Objet	Dépenses HT	Recettes
Achat mobilier et informatique	32 169.82 €	
Conseil régional - 31 %		10 000.00 €
Conseil Départemental - 47 %		15 000.00 €

DETR - 2 %		735.86 €
Autofinancement - 20%		6 433.96 €
Total	32 169.82 €	32 169.82 €

- APPROUVE son inscription au budget en section d'investissement
- AUTORISE le Président à signer toutes pièces à intervenir

Questions diverses

- Appel participations complémentaires des communes

Le syndicat, afin de faire face aux dépenses liées au fonctionnement du centre de santé, va appeler les participations communales restantes à percevoir, à savoir 9 000 € pour chaque commune

La séance est levée à 15h00

Signatures

Le Président, Alain BUJADOUX La secrétaire, Michèle ALOUCHY